

43.—Fermes et stations expérimentales du Canada.

Fermes ou Stations.	Province.	Superficie en acres.	Date de la fondation.
Ferme Centrale, d'Ottawa.....	Ontario.....	467	1886
Station de Kapuskasing.....	Ontario.....	1,000	1916
Station de Harrow (tabac).....	Ontario.....	49	1909
Station de Charlottetown.....	Ile du Prince-Edouard.....	100	1909
Ferme de Nappan.....	Nouvelle-Ecosse.....	300	1886
Station de Kentville.....	Nouvelle-Ecosse.....	294	1912
Station de Fredericton.....	Nouveau-Brunswick.....	524	1912
Station de Ste-Anne de la Pocatière.....	Québec.....	340	1911
Station du Cap Rouge.....	Québec.....	339	1911
Station de Lennoxville.....	Québec.....	455	1914
Station de Spirit Lake.....	Québec.....	1,200	1916
Station de Farnham (tabac).....	Québec.....	65	1912
Station de St-Jacques l'Achigan (tabac).....	Québec.....	8	1909
Ferme de Brandon.....	Manitoba.....	625	1886
Station de Morden.....	Manitoba.....	280	1915
Ferme d'Indian Head.....	Saskatchewan.....	680	1886
Station de Rosthern.....	Saskatchewan.....	650	1908
Station de Scott.....	Saskatchewan.....	520	1910
Station de Lacombe.....	Alberta.....	850	1907
Station de Lethbridge.....	Alberta.....	400	1906
Station de Invermere.....	Colombie Britannique.....	53	1912
Station de Summerland.....	Colombie Britannique.....	550	1914
Ferme d'Agassiz.....	Colombie Britannique.....	1,400	1986
Station de Sidney, Ile Vancouver.....	Colombie Britannique.....	125	1912

Il existe, en outre, huit sous-stations, savoir: celles de Salmon Arm, C.B.; de Swede Creek, au Yukon; de Fort Vermilion, Grouard et Beaverlodge, dans l'Alberta; enfin de Fort Smith, Resolution et Providence, Territoires du Nord-Ouest. De plus, dans quatorze fermes de la Saskatchewan, treize de l'Alberta et treize de Québec, on se livre à des travaux d'expérimentation, sous la direction de la Division des Stations de Démonstration.

Organisation du système des Fermes Expérimentales.—

Comme son nom l'implique, la Ferme Centrale d'Ottawa est l'organisme central, ou le quartier général. Là sont les bureaux du Directeur, qui détient l'autorité et dirige toutes les parties de l'ensemble, et les principaux fonctionnaires qui sont à la tête des services techniques et qui exercent leurs attributions tant à la Ferme Centrale qu'aux autres établissements. Toutes les décisions sont prises à Ottawa, conjointement entre le Directeur, les chefs de service et les régisseurs des fermes ou stations qui doivent les exécuter. Le personnel technique d'Ottawa surveille les expériences qui se font à la Ferme Centrale. Dans les succursales, cette responsabilité incombe aux régisseurs; ceux-ci entreprennent aussi de leur propre mouvement, des expériences de moindre importance, qui n'ont qu'un intérêt local.

A Ottawa, les travaux sont classifiés sous treize catégories distinctes, chacune d'elles formant une division ou service et ayant un chef à sa tête; on les nomme (1) élevage; (2) apiculture; (3) botani-